

14 JUILLET 2015

JOURNÉE FESTIVE



Notre-Dame-de-l'Osier
Organisée par le Comité des Fêtes

Comité des Fêtes de Notre-Dame de l'Osier / Imprimé par nos soins / Conception graphique magellan-en-isere.fr / Ne pas jeter sur la voie publique !

13H30

Concours de pétanque primé

Animations à partir de 14 heures

Animation autour des vitraux de la basilique / Ballons pirates

Visite ludique du village et de ses environs

Exposition : art et savoir-faire (peinture, photo, lego, bijoux...)

Animations pour enfants (gravure sur pierre, maquillage, chasse au trésor...)

16H30

Concours de gâteaux en pâte à sucre

Avec le soutien amical de AMBIANCE BY ME



Thèmes proposés

Enfants jusqu'à 11 ans : personnages de Disney

Ado de 12 à 16 ans : sports

Ados de + 16 ans et adultes : les capitales

Tarif : 3 €. Inscription par mail : scrapcooking14juillet@gmail.com

18H

Laissez vous embarquer et conter l'histoire de...

lecture mise en espace par Nelly ROCHAS et Zelle Compagnie

20H

Repas dansant

Taboulé / Tajine poulet-courgettes

Fromage blanc

Tarte/café

RESERVATION IMPERATIVE !

13 €/adulte (vin non compris)

8€/enfant jusqu'à 9 ans

Gratuit pour les - de 4 ans

Réservations au 04 56 33 70 36 / comitdftesndo@yahoo.fr / Vente au CHALET DE JALYBOU - Mairie NDO

22H30

Spectacle flamboyant des Mille et Une nuits

avec FEULINE.... mais pas que....

BUVETTE ET PETITE RESTAURATION RAPIDE TOUTE LA JOURNÉE



14 Juillet 2015

dans le cadre de la fête de l'été

à

Notre Dame de l'Osier

est organisé un

**Concours Pâtisserie
décoration pâte à sucre**

avec le soutien amical d'**Ambiance by Me**



3 catégories- 3 thèmes:

Enfants jusqu'à 11 ans : personnages de Disney



Ado de 12 à 16 ans : Sports



Ados de + 16 ans et adultes : Capitales



Tarif : 3 €

Inscription par mail: scrapcooking14juillet@gmail.com

Le pack rentrée est de retour

Le nouveau Pack Rentrée 2015-2016 arrive. Comme chaque année, il vous permet de bien préparer la prochaine rentrée scolaire de votre enfant.



Une brochure est **disponible depuis le 26 mai dans les établissements scolaires**. Simple et bien organisée, elle contient toutes les modalités pratiques pour bénéficier des services et des aides proposés par le Département : le chéquier jeune Isère, l'aide à la restauration scolaire et le transport scolaire.

Si vous n'avez pas encore reçu cette brochure, nous vous invitons à la réclamer auprès de l'établissement de votre enfant ou à consulter les informations disponibles sur le site du Département (www.isere.fr), rubrique Pack Rentrée (une version numérique est aussi disponible en téléchargement).

La brochure est personnalisée selon la situation scolaire de votre enfant :

Votre enfant, à la rentrée 2015-2016, sera inscrit dans un collège public :

- la brochure comprend tous les renseignements relatifs au chéquier jeune Isère, à l'aide à la restauration scolaire ainsi qu'au transport scolaire.

Votre enfant, à la rentrée 2015-2016, sera inscrit dans un collège privé :

- la brochure comprend tous les renseignements relatifs au chéquier jeune Isère ainsi qu'au transport scolaire.

Votre enfant, à la rentrée 2015-2016, sera inscrit dans une école maternelle, élémentaire ou bien dans un lycée :

- la brochure comprend tous les renseignements relatifs au transport scolaire.

Les services du Pack Rentrée sont désormais ouverts et nous vous invitons à réaliser vos démarches dès maintenant. Pour cela, vous avez deux manières de procéder :

- Vous réalisez vos démarches par internet et vous bénéficiez d'un délai supplémentaire : vous avez jusqu'au **15 juillet** pour faire vos demandes sur le site www.isere.fr, rubrique Pack Rentrée. Nous vous conseillons cette option : plus facile et plus rapide, vous pourrez suivre l'évolution de vos demandes en temps réel.
- Ou vous remplissez le formulaire papier disponible à la fin de la brochure (ou sur le site www.isere.fr, rubrique Pack Rentrée) et vous le renvoyez **avant le 5 juillet** par la poste à l'adresse suivante :

Département de l'Isère - Pack Rentrée – CS 40017 38030 GRENOBLE
CEDEX 2

L'équipe Pack Rentrée

Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH)

L'opération programmée d'amélioration de l'habitat actuellement en cours sur le territoire de la communauté de communes Chambaran Vinay Vercors, vous permet de bénéficier d'aides financières et de conseils gratuits pour réaliser des travaux d'amélioration de votre logement.

Elle a débuté fin 2012 et s'achèvera en 2017. Les aides de ce programme d'amélioration s'articulent autour de trois axes majeurs :

- **améliorer les conditions de logement ;**
- **favoriser les économies d'énergie ;**
- **permettre l'adaptation des logements à la perte d'autonomie.**

Elle s'adresse aux propriétaires occupants (sous conditions de ressources), aux propriétaires bailleurs et aux locataires.

Sur les années 2013 et 2014, 80 ménages du territoire ont ainsi bénéficié d'aides pour réaliser des travaux d'amélioration de leur logement dans le cadre de ce programme. Le montant des travaux s'est élevé à plus de **1 880 000 €** (réalisés à 75 % par des entreprises du Sud Grésivaudan) et plus de **895 000 €** de subventions ont été versés.

Alors pourquoi pas vous ? L'animation de cette opération a été confiée à H&D Isère Savoie. N'hésitez pas à les contacter c'est gratuit. Par téléphone au **0 800 111 237** (appel gratuit depuis un poste fixe), en permanence **le 1^{er} et 3^{ème} lundi de chaque mois**, de 14 h à 16 h dans la salle pédagogique du Grand Séchoir à Vinay ou par mail : edumazot.hdlepage@wanadoo.fr
Si vous êtes propriétaire occupant munissez-vous de votre dernier avis d'imposition.

Attention :

- Ne commencez pas les travaux avant d'avoir pris contact avec l'équipe d'animation.
- Les travaux doivent être réalisés par des professionnels du bâtiment

Deux exemples de réalisation sur le territoire en 2014

- **Un dossier propriétaire occupant**

Travaux d'adaptation et d'économie d'énergie chez un retraité avec remplacement de la baignoire par une douche à l'italienne et intervention sur le chauffage, l'isolation, les menuiseries extérieures et la ventilation.

Montant total des travaux : **16 002,42 €.**

Subvention de l'Agence nationale de l'habitat (Anah) :	9 951 €
Subvention du Conseil Général :	1 000 €
Prime communauté de communes :	500 €
Aide caisse de retraite :	3 500 €
Total subvention :	14 951 €

- **Un dossier propriétaire bailleur**

Réhabilitation d'un logement locatif vacant de 105 m² comprenant des travaux de toiture, de menuiseries, d'isolation, de chauffage, de sanitaires, d'électricité et de ventilation.

Montant total des travaux : **82 598 €.**

Subvention de l'Agence nationale de l'habitat (Anah) :	30 000 €
Subvention du Conseil Général :	2 425 €
Subvention communauté de communes :	3 500 €
Total subvention :	35 925 € (soit 43 % du montant des travaux)

En contrepartie de ces aides, le propriétaire doit pratiquer un loyer conventionné pendant 15 ans (515 € par mois pour ce logement), mais pourra bénéficier sur cette période d'un abattement fiscal sur les revenus fonciers égal à 60 % des loyers perçus.

Séjour « Textes en l'air » pour les adolescents

Cet été les communautés de communes du Pays de Saint Marcellin et de Chambaran Vinay Vercors, en partenariat avec le Festival « **Textes en l'air** » proposent un séjour d'immersion dans le festival, à Saint Antoine l'Abbaye, avec au programme :

→ tous les matins : stage de théâtre « écriture et jeu théâtral » avec Oriane Abécassis

→ le reste de la journée : accès à tous les spectacles

L'objectif de ce séjour, qui est un **séjour de vacances** avant tout, est de découvrir l'envers du décor du festival et des spectacles, d'initier des rencontres : avec les artistes (comédiens, metteurs en scène, auteurs...), les techniciens, les bénévoles, et aussi des maisons d'édition. Bref il s'agit d'une immersion dans les coulisses du festival.

Sur un plan pratique :

Les dates : **du 22 au 27 juillet**

Le lieu : **Saint Antoine l'Abbaye**

Les repas sont pris midi et soir avec les artistes et les bénévoles.

Les nuits : sur place, sous tente, dans un espace dédié au camping.

Les âges concernés : les adolescents de **14 à 17 ans**.

Tarifs : selon quotient familial

Pour plus de renseignements : s'adresser à Baptiste au 04 76 38 45 48

Pour l'inscription : contacter le service Enfance Jeunesse de la 3C2V à Vinay au 04 76 64 09 50

Il reste des places !



La santé en été



C'est l'été, le temps de la légèreté et des petits bonheurs simples à savourer. Ils se trouvent au bord d'un lac ou d'une rivière, sous un ciel bleu ensoleillé, lors d'une balade dans la nature, à l'occasion de festivités ou d'un voyage à l'étranger, ou tout simplement chez soi, dans son jardin ou au bord de la piscine...mais il ne faut pas pour autant en oublier sa santé qui est précieuse.



«Si la période estivale est synonyme de plaisir et de détente, il faut toujours rester vigilant»

La région Rhône-Alpes est une des régions de France métropolitaine les plus concernées par des épisodes de fortes chaleurs ou de canicule. La santé de certaines populations fragiles peut être en danger si les recommandations ne sont pas suivies.

Par ailleurs, si le soleil dope le moral et favorise la fabrication de vitamine D, on oublie souvent qu'il peut aussi présenter des risques graves pour la santé !

Lors d'une activité en pleine nature, il faut aussi se méfier des tiques qui, sans crier garde, peuvent transmettre à l'Homme certaines maladies.

«Se protéger, c'est adopter un comportement responsable pour soi-même et pour les autres»

Les sites de baignades et de loisirs nautiques sont nombreux dans la région: les conseils de vigilance sont indispensables pour chacun, tant pour s'assurer de la qualité de l'eau, que pour éviter un malaise ou une noyade.

En vacances à l'étranger, il faut se protéger des piqûres du moustique tigre qui peuvent être vecteur de maladies.

Né en Asie, ce moustique particulièrement nuisant est aujourd'hui implanté dans 5 départements de la région: il peut transmettre la dengue ou le chikungunya après avoir piqué un individu porteur de ces virus au retour d'un voyage.

Lutter contre la prolifération de ce moustique en Rhône-Alpes est donc également indispensable !

Enfin, avec plus de 280000 rhônalpins allergiques à l'ambrosie, l'arrachage de cette plante invasive doit devenir un réflexe systématique.

« L'ARS Rhône-Alpes se mobilise pour protéger la santé des populations»

Toutes les thématiques abordées dans ce dossier ne sont pas exhaustives mais représentent des questions majeures de santé publique.

L'été, comme toute l'année, les équipes de l'ARS Rhône-Alpes se mobilisent pour protéger la santé des populations. Cela se traduit par des mesures et des actions concrètes de prévention, mais aussi par la formulation de conseils et de recommandations. Car c'est au prix de quelques précautions, que chacun pourra profiter d'un été en pleine santé.

L'ARS, Agence Régionale de Santé Rhône-Alpes se mobilise et apporte ses recommandations pour protéger la santé des populations.

Elle publie un dossier dans lequel sont regroupés des conseils et des recommandations simples pour se protéger des dangers spécifiques à l'été.

Ce dossier se divise en chapitres :

- Canicule et fortes chaleurs : Les risques et les mesures de prévention
Le rôle de l'ARS et le plan canicule
- Soleil : comment bien en profiter : Quels sont les risques d'une exposition au soleil ?
Quels sont les bons réflexes à adopter ?
- Se baigner en toute sécurité : S'assurer de la qualité des eaux
Profiter d'une baignade sans danger
- Agir contre la prolifération du moustique Tigre : Comment le reconnaître ?
Risques et mesures de prévention
Les acteurs impliqués dans la surveillance
- Ambrosie : attention aux allergies ! : Comment reconnaître cette plante ?
Quelle incidence et quelles mesures de prévention ?
- Les tiques : il faut s'en méfier : Comment les reconnaître ?
Quels sont les risques et comment s'en protéger ?

A titre d'exemple, voici quelques idées reçues concernant les risques liés à l'exposition au soleil :

«**Attention aux idées reçues!**»

La crème solaire ne suffit pas à protéger votre peau du soleil. Il faut même privilégier la protection vestimentaire (tee-shirt, chapeau). Car même les produits solaires les plus efficaces ne filtrent pas la totalité des UV, notamment des UVA: l'écran «total» n'existe pas. La crème n'en reste pas moins importante, mais en complément des autres précautions, pour protéger les zones du corps qui restent découvertes.

Il faut continuer à se protéger même quand on est bronzé. Le bronzage est une «barrière» naturelle fabriquée par la peau pour se protéger du soleil. Mais cette barrière est superficielle et ne filtre qu'une partie des UV. Une peau bronzée risque donc moins les coups de soleil, elle ne protège pas contre le vieillissement cutané et ne limite qu'en partie le risque de cancer.

Le danger ne vient pas uniquement des coups de soleil. Au soleil, nous sommes exposés à deux types de rayons UV: les UVB, responsables des coups de soleil et les UVA, qui n'ont pas d'effet visible immédiat mais pénètrent la peau en profondeur.

Les UVA comme les UVB augmentent le risque de cancer de la peau.

Les séances d'UV ne préparent pas la peau au soleil

Le bronzage artificiel n'a pas le même effet protecteur que le bronzage naturel: il ne s'accompagne pas d'un épaissement de la peau.

Les rayons UV ne chauffent pas. Ce sont les rayonnements infrarouges qui chauffent et l'on ne se rend pas forcément compte de leur présence. Méfiez-vous des fausses impressions de sécurité lorsqu'il fait plus frais, sous un ciel nuageux, avec du vent ou après une baignade. C'est l'Index UV qui mesure l'intensité des rayons solaires: plus il est élevé (sur une échelle de 1 à 9), plus il est nécessaire de se protéger.

Les auto-bronzants et les compléments alimentaires ne protègent pas du soleil. Ils donnent un teint hâlé mais n'apportent aucune protection car ce sont souvent de simples colorants (carotènes). En revanche, ils ne sont pas cancérigènes.

Pour en savoir +

Institut national de prévention et d'éducation pour la santé :

www.prevention-soleil.fr

Institut national du cancer : www.e-cancer.fr

Association «Sécurité solaire»: www.soleil.inf

Voici le lien pour accéder au dossier complet de l'ARS dossier :

http://www.ars.rhonealpes.sante.fr/fileadmin/RHONE-ALPES/L_ARS_Rhone-Alpes/Relations_presse/Dossiers_de_presse/20150624_ARSRA_DP_Sante_Ete_vdef.pdf

On peut aussi le consulter en allant sur le site de l'Agence Régionale de Santé Rhône Alpes :

<http://www.ars.rhonealpes.sante.fr>

5 et 6
septembre 2015



Devenez bénévole sur le Festival de l'Avenir au Naturel

*Contribuez à la
réussite du Festival !*

Apportez votre aide à
l'organisation du festival...

Partagez avec nous vos idées...

Et surtout passez un bon moment !



Infos
<http://www.enisere.asso.fr/>
Contactez-nous au
04.76.36.50.10 ou par mail :
espacenatureisere@orange.fr

**L'ALBENC
Isère**

Rejoignez notre équipe !

Selon vos disponibilités ...

Avant, pendant, après le Festival...

Pour quelques heures, 1 ou 2 jours
ou bien davantage...

Flashez et découvrez...



Brèves

- **Prochain L'Osier Flash** : La date limite pour le dépôt des propositions d'article pour le prochain Osier Flash est fixée au **jeudi 23 07 2015** à la mairie. Si cela vous est possible, une version informatique envoyée à l'adresse ndomairie@wanadoo.fr est bienvenue.

ANIMATIONS DU 1^{ER} juillet AU 31 juillet 2015

Notre Dame de l'Osier – Pays de Vinay

- 5 juillet** **Randonnée Pédestre** à Varacieux, le comité des fêtes organise sa marche annuelle dans les coteaux de Varacieux.
- 6 au 10 juillet** **Stage de dessin pour enfants et adolescents à l'Albenc.** Exposition en fin de stage.
Adresse : MJC 85 rue de l'école- 38470 L'Albenc
Contact : Rabia BASRI et Annette CARTIER. Tel 06 29 97 97 81 ou 06 82 91 42 41
Site web : atelier.cameleon@free.fr
Tarif : 70 euros les 5 jours / Horaire : de 13h30 à 16h30
- 11 juillet** **Atelier couture** à Notre Dame de l'Osier à 14h30 à la mairie
- 14 juillet** **Fête du village** à Notre Dame de l'Osier
- 15 juillet** **Mercredi des enfants** à 15 heures au Grand Séchoir à Vinay : Atelier pâtisserie créative. Décoration de cookies fantaisie.
Dans le cadre de sa nouvelle exposition « Gourmandises », le Grand Séchoir reçoit [Valentina Bres, Cake Designer à Grenoble](#). Ce chef pâtissier propose aux enfants de réaliser des cookies fantaisies. A l'issue de l'activité, chacun repart avec ses créations.
A partir de 6 ans - Durée 2h
Tarif 5 € - Nbre de places limité
Réservation indispensable au 04.76.36.36.10.
- 18 juillet** **Spectacle cirque** à 18 heures au grand Séchoir à Vinay. Le cirque Filyfolia présente le spectacle « Explosion de noix ».
Une création originale autour de la noix avec leur univers déjanté et poétique. Eliasse et Mialdo réalisent de nouveaux numéros, des recherches, des trouvailles. Un spectacle tendre et festif du cirque local.
Renseignements et réservation au 04.76.36.36.10.
- 22 juillet** **Mercredi des enfants** à 15 heures au Grand Séchoir à Vinay : Atelier pâtisserie créative. Décoration de cookies fantaisie.
- 22 au 26 juillet** **Festival « Textes en l'air »** à Saint Antoine l'Abbaye . Retrouvez tout le programme sur www.textesenlair.net
- 25 juillet** **Cinéma en plein air** à 21h30 dans le Parc du Grand Séchoir « Opération casse noisette ». Gratuit. A partir de 6 ans. Transat et couverture conseillés ! Repli au Stade de rugby en cas de pluie.
- 29 juillet** **Mercredi des enfants** à 15 heures au Grand Séchoir à Vinay : Atelier pâtisserie créative
A partir de 8 ans, durée : 2 h, tarif : 5 euros. Réservation indispensable au 04 76 36 36 10

Bulletin de réservation pour le repas du 14 juillet

A déposer : → Au CHALET DE JALYBOU (Notre Dame de l'Osier)

→ En mairie

Réservation au 04-56-33-70-36 ou comitdftesndo@yahoo.fr

REPAS : Taboulé
Tajine poulet/courgettes
Fromage blanc
Tarte/ Café

Tarif : 13 euros pour les adultes / 8 euros pour les enfants (jusqu'à 9 ans) / gratuit pour les enfants de moins de 4 ans)

NOM Prénom-----

Nombre de repas adultes :-----

Nombre de repas enfants entre 4 et 8 ans :-----

Nombre de repas enfants moins de 4 ans :-----

Montant TOTAL : -----

(chèques à établir à l'ordre de : « comité des fêtes de Notre Dame de l'Osier »).